

Polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA)

La nouvelle définition du polyhandicap intègre la notion de troubles autistiques. Quels sont les liens possibles entre polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA) ? En quoi les avancées concernant l'autisme peuvent-elles aider à l'accompagnement des personnes présentant un polyhandicap ?

Objectifs

- Citer les caractéristiques du polyhandicap, des troubles du spectre autistique et leur lien.
- Identifier et utiliser des outils pratiques aidant à l'accompagnement dans les domaines de la relation, de la communication, de la sensorialité et des troubles du comportement.
- Analyser les réponses possibles en lien avec l'environnement professionnel.

Contenu

- Quelques notions et repères théoriques : polyhandicap, TSA, recommandations ANESM et HAS.
- L'importance de l'évaluation des traits autistiques et de leur impact : découverte des grilles d'évaluation formelle et informelle et identification des partenaires extérieurs « ressources ».
- Les différentes approches éducatives de l'autisme et leur application possible auprès des personnes polyhandicapées.
- Les particularités sensorielles : outil d'observation, comprendre les hyposensibilités, les hypersensibilités et leur impact dans la vie quotidienne.
- Les apports théoriques autour de la communication : évaluation, communication gestuelle, pictogrammes, photos...
- Comprendre et analyser les troubles du comportement.
- Repères concernant l'adaptation de l'environnement.
- Réflexion autour d'une possible démarche institutionnelle et partagée avec les familles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réflexion autour d'ateliers éducatifs en groupe ou en individuel pour favoriser l'émergence des compétences.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

 **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Aline CAYRE**, psychologue.
- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne et formatrice.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

« Comme dans le champ de l'autisme jugé déficitaire, il peut exister, dans le champ du polyhandicap, des troubles majeurs de la relation ou de la communication (...) »

Chapitre 23 Inclusion et scolarisation (p.621).
Expertise collective complète INSERM (2024).